UNHCR The UN Refugee Agency | Global Focus UNHCR Operations Worldwide

Résumé du plan 2021

24/3/2021

Opération: Israël

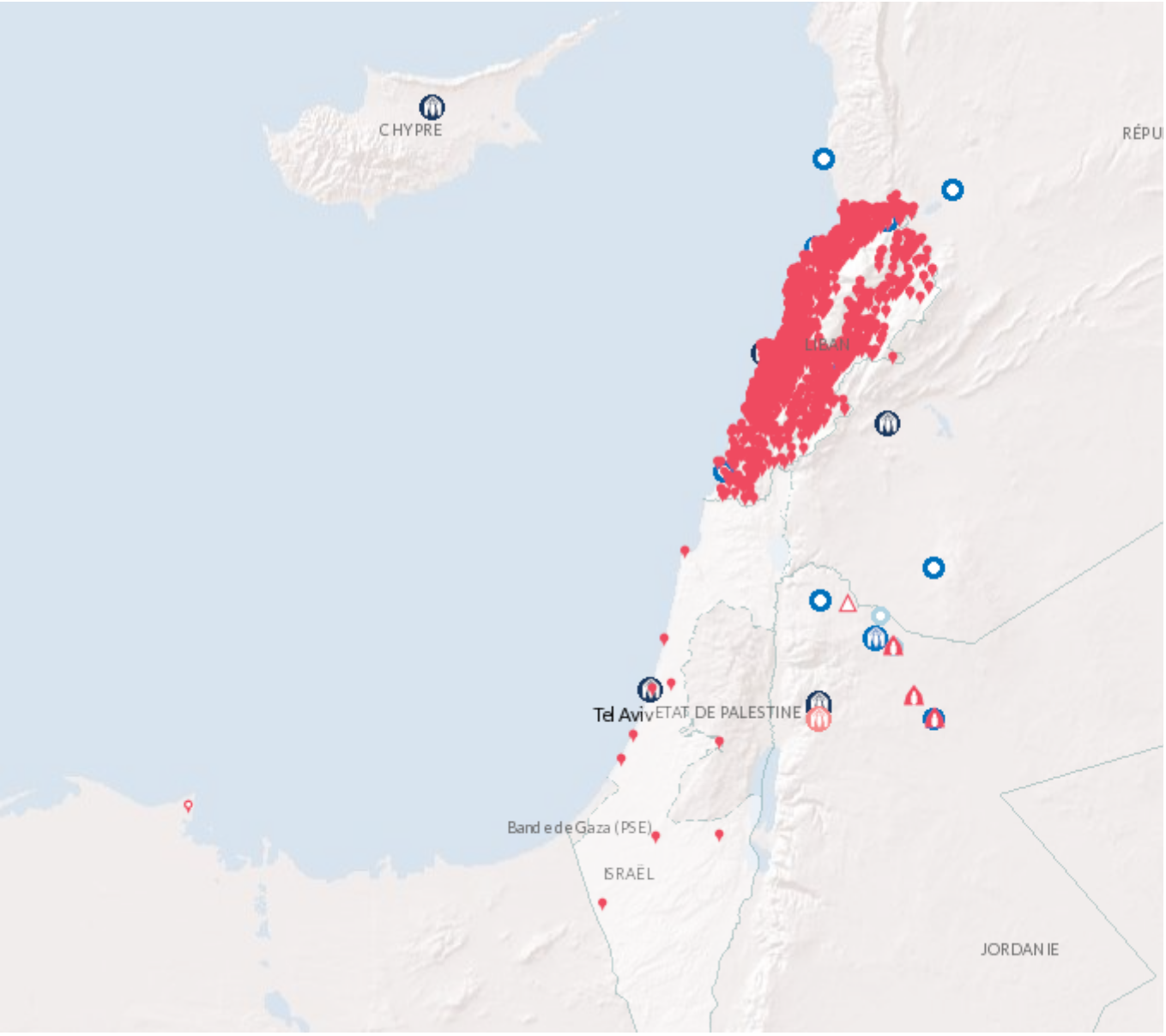

Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 1% EN 2019

2019	54,653
2018	54,181
2017	55,250

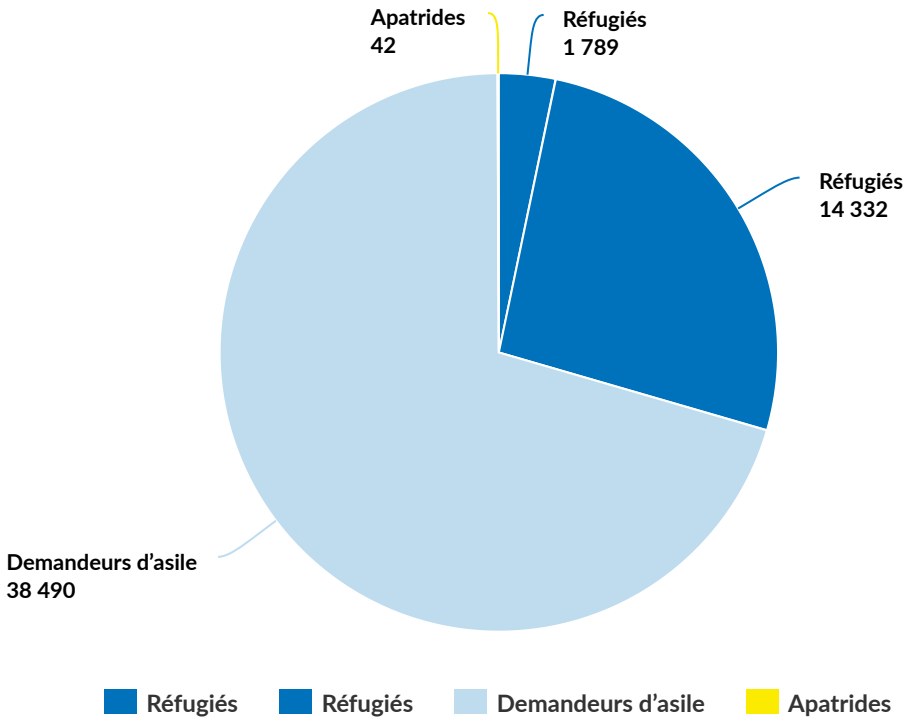

Budgets et Dépenses - Israël

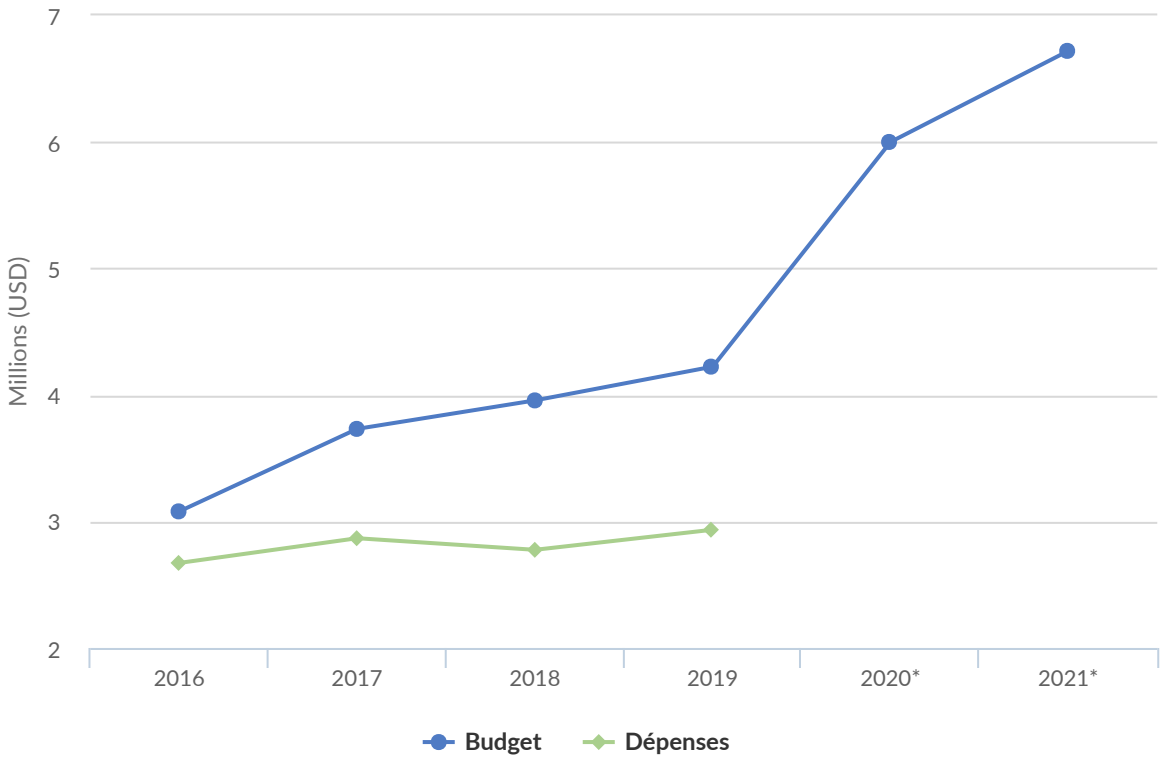

CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **5000** personnes relevant de la compétence du HCR seront aidées par le biais d'activités de plaidoyer, d'interventions juridiques et d'informations en matière de détermination du statut de réfugié.
- **2500** personnes en situation de risque accru bénéficieront d'une assistance psychosociale.
- **1400** personnes relevant de la compétence du HCR auront accès à des interventions médicales, notamment des soins et des traitements pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA.
- **600** personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'aides en espèces à usages multiples.
- **50** réfugiés seront orientés vers la réinstallation.

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

Israël accueille environ 56 500 réfugiés et demandeurs d'asile adultes et 8500 enfants selon les estimations. La majorité d'entre eux sont des Érythréens et des Soudanais provenant de zones de conflit, mais moins de 1% seulement ont obtenu le statut de réfugié. Certains d'entre eux, surtout les Soudanais originaires de la région du Darfour, se sont vu accorder un statut humanitaire. Les personnes bénéficiaires du statut de réfugié ou de la protection humanitaire jouissent quasiment des mêmes droits socioéconomiques que les citoyens israéliens. Pour leur part, les demandeurs d'asile n'ont quasiment aucun droit et doivent attendre plusieurs années avant la détermination de leur statut de réfugié. La loi ne les autorise pas à travailler et les seuls emplois tolérés sont les emplois peu qualifiés, manuels, en bas de l'échelle salariale.

Bénéficiant d'un accès extrêmement limité aux services sociaux et à la sécurité sociale, la situation sanitaire générale des personnes relevant de la compétence du HCR s'est détériorée du fait de leurs conditions de vie difficiles et d'une mauvaise alimentation. Cette situation a encore empiré depuis la pandémie de COVID-19. À l'école maternelle, le manque de modalités adéquates de prise en charge des enfants dont les mères travaillent, l'absence de soutien social et éducatif adapté pour les enfants ayant des besoins spécifiques et la ségrégation en matière d'éducation ont aggravé la vulnérabilité des enfants. Incapables de répondre à leurs besoins essentiels, de nombreuses femmes ont recours à des mécanismes négatifs de survie tels que la prostitution. Conséquences directes des conditions de vie difficiles, la séparation des familles, la négligence envers les enfants et la violence domestique sont en augmentation, et cela devrait continuer d'affecter les personnes relevant de la compétence du HCR en 2021.

Le HCR a privilégié la réinstallation comme réponse la plus adaptée à certains des cas les plus vulnérables, et participé au programme canadien de parrainage privé, au bénéfice de milliers de réfugiés ayant besoin d'une solution durable. Les places de réinstallation deviennent cependant de plus en plus limitées.

En 2021, le HCR créera des alliances et des réseaux et mobilisera l'engagement de toutes les parties prenantes dans les domaines de l'éducation et dans le cadre d'un discours public positif afin de lutter contre la xénophobie et l'intolérance envers les réfugiés et les demandeurs d'asile en Israël.

Priorités principales

La stratégie opérationnelle du HCR pour 2021 est axée sur la poursuite du plaidoyer et du soutien pour améliorer l'environnement de protection et répondre aux besoins de base des personnes relevant de sa compétence, en vue de développer un cadre global de solutions à long terme. Le HCR poursuivra des objectifs spécifiques pour faire avancer cette stratégie, notamment:

- L'amélioration de la qualité des procédures d'asile en plaidant pour des lois, des politiques et des pratiques garantissant des procédures équitables et efficaces de détermination du statut de réfugié, conformes aux normes internationales.

- Le renforcement de la protection et de la prise en charge des enfants en améliorant leur accès au système israélien de protection de l'enfance, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale.
- L'amélioration de la prévention et de la prise en charge des violences de genre, en menant des actions de plaidoyer, de renforcement des capacités et de mise en réseau pour veiller à ce que les besoins des personnes relevant de sa compétence soient pris en compte dans les politiques et les plans d'action nationaux dans ce domaine. Le HCR mènera également des activités de proximité systématiques à destination des réfugiés et demandeurs d'asile pour mieux les sensibiliser et leur offrir un soutien psychosocial.
- L'amélioration du niveau de vie et du bien-être général des demandeurs d'asile, en poursuivant le plaidoyer pour un meilleur accès aux services de base.